

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le 23 août 19 h 30 au chalet du Club

1. Ouverture de la réunion :

Le Commodore déclare la réunion ouverte à : 19 h 40

Monsieur Serge Richard indique qu'à l'appel des dirigeants au point 4 de l'ordre du jour, il n'y a actuellement que 3 dirigeants et qu'ainsi la réunion ne pourrait être tenue en vertu de l'article 21.01 des Statuts & Règlements puisqu'il n'y a pas quorum.

Monsieur Denis Grégoire s'oppose aussi à la tenue de la réunion pour les mêmes raisons.

Monsieur Corbin, le Commodore, souligne qu'un envoi fut expédié à tous concernant les postes vacants. Il ajoute qu'il faut aussi ajuster le quorum en fonction du nombre de personnes siégeant.

Il ajoute que nous sommes ici pourquoi ? Ce soir c'est pour faire avancer les choses et pour collaborer et non pour foutre le bordel dans la baraque !

Nous travaillons pour nous tous ensemble et je ne vois pas pourquoi on *bitcherait* sur des points.

M. Richard explique qu'à partir du moment où il n'y avait que 4 dirigeants, il était urgent de convoquer une assemblée générale spéciale et de s'en tenir aux Statuts et Règlements.

En réponse à M. Richard, M. Julien de Tilly mentionne qu'il a fait des recherches afin de connaître ce que le Comité devait ou pouvait faire en pareilles circonstances. Il informe MM. Richard et Grégoire qu'il a lui-même envoyé à tous les membres un courriel à cet effet au courant du mois de juillet, compte-tenu qu'il avait eu connaissance de l'inconfort de certain membre relativement à la situation. En résumé, le contenu du courriel indiquait que le Code civil contenait des mesures autorisant un comité d'administration n'ayant pas quorum pour cause de vacances à pourvoir néanmoins aux postes vacants afin d'assurer la continuité des opérations. Bien que légale, M. de Tilly reconnaît cependant qu'à son avis la situation n'était pas idéale,

mais compte tenu de l'absence de plusieurs membres à cause des vacances, c'était là à son avis le choix le plus judicieux en regard des intérêts du Club. Il spécifie aussi que si un membre croit que le comité fait fausse route, c'est son droit de convoquer une Assemblée générale à cet effet.

2. Appel des Dirigeants :

Commodore	Michel Corbin
Vice-commodore	André Bilodeau par intérim
Trésorier	Julien de Tilly
Secrétaire	David Gauthier par intérim
Maître de port	Poste vacant
Directeur des Communications	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien	Bryan Petterson par intérim

Membres présents:

Michel Comtois	Denis Grégoire
Pierre Fleurant	Raymond Lavoie
André Girard	Éric Richard
Benoit Goyer	Serge Richard

3. Lecture de l'Ordre du jour :

L'Ordre du jour de la réunion est lu par Consuelo Marti adjointe secrétaire

1. Ouverture de la réunion;
2. Appel des dirigeants;
3. Lecture de l'ordre du jour;
4. Entérinement des dirigeants par intérim : Vice commodore / Secrétaire / Directeur de l'entretien
5. Correction et adoption du procès-verbal du 21 juin 2016
 - 5.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras
6. Lecture de la correspondance;

7. Rapport de la gérance

8. Rapport des officiers

9. Affaires nouvelles

9.1 Anémone suivi de dossier

9.2 Comité bail et 150^e suivi

9.3 Dossier Petites Créances Réal Doré

10. Période de questions ou commentaires (20 min.)

11. Prochaine réunion;

12. Levée de la réunion.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

9.4 Nettoyage des berges

9.5 Bers

9.6 Dossier demi saison

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté tel que modifié

**4. Entérinement des dirigeants par intérim : Vice commodore / Secrétaire /
Directeur de l'entretien :**

Résolution 2016-08-23 no.1

Il est résolu d'accepter M. David Gauthier à titre de Secrétaire,
M. Bryan Petterson à titre de Directeur de l'entretien, M. André Bilodeau à titre
de Vice commodore. Ces dirigeants termineront le mandat jusqu'à l'Assemblée
Générale annuelle.

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

5. Correction et adoption du procès-verbal du 21 juin 2016 :

Il n'y a pas de corrections

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

5.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre 2015 Affaire nouvelles soit 7.4 Caméras (À suivre)

6. Lecture de la correspondance :

M. David Gauthier fait part de la correspondance reçue.

Courriel reçu de M. François Bergeron concernant le tournage de l'équipe de l'émission Génial venue au Club. Un logo du Club sera expédié pour inclure au générique.

Circuit Bleu Charles-Bruneau pour leur fondation. Le groupe de kayakistes arrivera au Club le 18 septembre. Tout comme l'an dernier ce sera la pose dans nos installations.

Guide du Nautisme qui aimerait avoir le logo du Club pour mettre dans leur édition spéciale 10e anniversaire.

Courriel de la part de Paul-Alexandre Boutin demandant s'il pourrait hiverner son bateau sur un ber et ce point est discuté à Affaires nouvelles.

Rapport de sécurité sur le Club fait par M. Roch Francoeur qui a les compétences afin de voir les dangers potentiels sur le terrain et les quais etc.. Ce rapport fait part de ses recommandations à cet effet.

7. Rapport de la gérance :

Notre responsable service clientèle étant absente son rapport est déposé. Ce rapport sera mis au dossier de l'administration et dans le tableau de la salle.

8. Rapport des officiers :

Rapport du Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson. (*Rapport verbal*)

M. Petterson fait ce constat :

- La laveuse doit être réparée.
- Il souligne qu'il ne veut pas personne venant frapper sur son bateau pour demander diverses
- Le tuyau d'échappement de certains bateaux fait défaut et il faudrait avertir les propriétaires.
- Il indique que 2 employés pour s'occuper de la descente c'est trop. Auparavant il n'y avait qu'une personne à la descente et l'autre faisait d'autres tâches.
- Faudrait aussi avertir les gens dont les bateaux ont des Strait Pipe de mettre le silencieux.
- Il trouve inconcevable que des Ice Pack du Club traînent dessous les tables.
- La terrasse devrait être nettoyée tous les jours et toiles d'araignées enlevées.
- Les chiens doivent être attachés et les excréments ramassés. Nous sommes rendus fin août et c'est toujours les mêmes.
- Les lumières de certains lampadaires sont à changer et les toiles d'araignées doivent être enlevées.
- Il y a des fuites aux raccords des boyaux etc..

M. Corbin le Commodore met les choses en perspectives vu que le sujet concerne les 3 employés. Il se dit en accord avec les points mentionnés

Il ajoute qu'il y a des drôles de perception et cite en exemple le fait que lorsque les employés sont à faire le nettoyage des salles de toilettes, les gens se plaignent qu'ils ne sont pas sur le terrain et on a des plaintes.

De plus, cette année il y a eu maintes fois des excréments dans les salles de toilettes. Impossible de savoir qui a pu faire ça. Il est en accord avec le fait que les employés ont besoin d'une structure et d'encadrement et lister les priorités puisqu'ils sont à leur première année à cet emploi.

Divers commentaires suivent concernant ce qu'il y devrait être fait.
En conclusion il appert qu'une bonne structuration serait souhaitable.

Ceci termine le rapport du Directeur de l'entretien

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Rapport du Directeur des communications : M. Martin Beauchesne. (Rapport verbal)

M. Beauchesne souligne le chaleureux accueil reçu lors de la Régate annuelle Jacques-Godin et l'aide reçue le lendemain à cause de la mauvaise température et il y a eu une commandite de 500.00 \$.

Il remercie François Côté pour les crêpes le matin et le nombre de participants augmente à chaque année.

Un message sera expédié pour le dernier party pour avertir que nous n'avons pas la possibilité de stationner sur la rue. Nous n'avons pas eu la permission de stationner.

Concernant la sortie du Club, il y aura 5 Stop installés.

Ceci termine le rapport du Directeur des communications.

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

Secrétaire : M. David Gauthier (*Pas de rapport*)

Trésorier : M. Julien de Tilly :

M. de Tilly indique que les contrats des employés sont signés. Il a produit un rapport suite à la rencontre concernant le renouvellement du bail et 150^e. Il n'a pas pu sortir les chiffres pour le mois et a mis sur le tableau la mise à jour budgétaire.

M. de Tilly s'excuse ne n'avoir pu fournir plus de précisions vu qu'il arrivait de vacances.

Ceci termine le rapport du Trésorier

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Vice commodore : M. André Bilodeau (*Pas de rapport*)

M. Bilodeau souligne qu'il veut s'impliquer pour apporter son aide au niveau du suivi auprès des employés et ils vont s'en faire un devoir.

Attendu la décès de Justine Charland St-Amour soit la fille de notre ancien gérant dans un accident. M. Bilodeau propose ce qui suit :

Résolution 2016-08-23 no.2

Qu'un message de condoléances et une gerbe de fleur soient expédiés pour un montant entre 100.00 \$ et 150.00 \$ maximum.

Proposé par M. André Bilodeau

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Rapport du Commodore : M. Michel Corbin (Pas de rapport)

M. Corbin explique qu'il a un dossier mais ne peut le ventiler ce soir. Il fera un rapport détaillé lors de la prochaine réunion.

9. Affaires nouvelles :

9.1. Système informatique Anémone

Michel Corbin s'est occupé du dossier Rocksoft, fournisseur d'Anémone, Le malentendu est réglé et lorsqu'il y a achat de licence, il y a donc entente de support et maintenance annuelle. Sinon si y'a problèmes nous ne sommes pas protégés. Il n'y a pas d'hébergement extérieur comme déjà soulevé lors d'une autre réunion.

M. Corbin explique aux membres le besoin des mises à jour dans ce type de logiciel. En payant nous recevrons toutes les mises à jour et ils seront ouverts à écouter les améliorations dont nous avons besoin.

M. de Tilly souligne l'importance d'assurer un suivi auprès du logiciel. Il rappelle que selon le témoignage des gens responsables à cette époque, l'aide de Rocksoft durant l'année gratuite de support ne semble pas avoir été à la hauteur des attentes. Il souligne qu'il est d'accord pour adopter une attitude plus conciliante avec Rocksoft afin de dénouer l'impasse actuelle, mais qu'il faudra s'assurer que le logiciel et les modules que nous avons achetés deviennent fonctionnels. Il indique aussi qu'une fois le logiciel pleinement utilisable, nous serons à même de mieux évaluer son utilité réelle globale en fonction de l'ensemble de ses fonctionnalités. Entre autres, un dépôt de 1 500 \$ a déjà été fait pour un système de contrôle et de facturation à la barrière.

9.2. Comité Bail et 150e

M. Corbin et M. de Tilly ont eu une rencontre a eu lieu avec le Député Nantel de Marie-Victorin, Ils lui furent confirmés que y'a pas grand-chose qui se passe au niveau du Projet Longue Rive. L'image du Club n'est pas très favorable, et son conseil fut de contacter les conseillers municipaux, M. Corbin a expédié une demande de rencontre.

M. Corbin ajoute que nous avons beaucoup de défis à relever et diverses problématiques vécues au Club ont eu des échos à l'externe et nous avons une image négative face aux députés etc. Il faut leur transmettre une image positive de progrès et de restructuration et nous avons besoin des membres en ce sens et d'avoir un esprit constructif.

M. Corbin mentionne que l'aspect positif, c'est que la ville aurait des investissements majeurs à faire ici et il n'est pas certain que les budgets sont au rendez-vous.

M. Julien de Tilly a aussi produit un rapport suite à la dernière rencontre du comité Bail et 150^e.

Il a expédié tel que prévu pour le 8 juillet la demande de subvention pour les infrastructures communautaires au Fédéral. Il a reçu un accusé réception et ce n'était pas spécifié quand nous aurions une réponse plus précise. Il a pris contact avec M. Dufour et M. Christie pour avoir une évaluation du coût du système électrique et est en attente d'une première rencontre.

En ce qui concerne les soumissions pour les quais en vue de demander la subvention, quatre compagnies avaient été approchées : Poralu, Technomarine, Structure marine et Candock. Des soumissions complètes ont été reçues de Poralu et de Technomarine. Candock n'a finalement jamais donné suite à la rencontre que nous avons eu avec eux et Structure marine, sans fournir de soumission à proprement parlé, a confirmé un prix budgétaire sensiblement identique à celui de Poralu et de Technomarine.

9.3. Dossier Petites Créances Réal Doré

M. Corbin mentionne que la décision de la Cour nous est parvenue. et M. Doré n'a pu obtenir les dommages réclamés pour ses frais, le juge ayant jugé sa demande infondée. Nous ne lui devons donc rien.

9.4. Nettoyage des berges

M. de Tilly souhaite informer le comité qu'il a pris connaissance qu'une corvée de nettoyage des berges est organisée par ZIP Ville-Marie sur les terrains entourant le Club depuis environ 8 ans. Cette année, celle-ci aura lieu le 24 septembre.

Il croit qu'il serait intéressant que le Club cherche à mettre sur pied une délégation afin de participer à cet évènement, qui nous assurerait une belle visibilité auprès de l'extérieur et qui cadre de toute façon parfaitement avec le mandat du Club, qui est entre autres de favoriser les pratiques saines et responsables en regard du milieu marin.

9.5. Les bers

M. Martin Beauchesne fait état qu'un locataire lui aurait demandé d'apporter son ber pour entreposer son bateau durant l'hiver, ce que les règlements interdisent actuellement.

M. David Gauthier le Secrétaire explique qu'antérieurement cette décision fut prise en 2014 et la raison est que nous attendions de voir les développements au niveau de la ville en ce qui à trait au développement paysager en regard du projet Longue-Rive.

Une discussion suit sur l'esthétisme sur le terrain, l'entretien de la pelouse qui doit se faire et la vue sur l'extérieur.

Il est question aussi de la demande d'un locataire qui veut hiverner et modifier son ber.

M. Corbin souligne qu'une décision fut prise et nous ne pouvons pas en changer. Il faut être équitable pour tous.

M Bryan Petterson souligne qu'on devrait apporter cela à l'A.G.A. de prendre la décision définitive et M. de Tilly abonde dans le même sens.

9.6. Dossier demande de P.A. Boutin (une demi-saison)

M. Boutin ayant travaillé pour le Club souhait recevoir un rabais en contre partie de son travail.

M. de Tilly indique qu'il a déjà eu plusieurs discussions à cet effet avec le locataire en question et que ce n'est pas exactement la situation. Compte-tenu qu'il s'agit de questions personnelles, M. de Tilly juge qu'il serait plus à propos qu'il fasse un résumé de la situation au comité de manière privée. En attendant, il peut néanmoins l'assurer que le litige est train de se régler.

10. .Période de question ou commentaires (20 minutes)

M. Julien de Tilly demande de pouvoir apporter son bateau au quai de service pour pouvoir effectuer quelques réparations (changer un hauban, changer une cadène, faire du sablage et de la fibre de verre). Son bateau a subi des dommages lorsqu'il a porté assistance au voilier Reva II au retour de la régata.

M. André Girard dit que M. François Langevin a offert gratuitement tout le matériel pour le logo lumineux. Il s'informe à savoir si l'installation n'est pas trop aveuglante pour les bateaux entrant au Club. Ils ont mis du temps bénévolement pour installer le tout.

Il demande si le Club lors de la prochaine réunion pourrait lui payer les boîtes électriques.

M. de Tilly mentionne qu'il apprécie que plusieurs membres apportent des projets et des idées nouvelles et soient prêt à donner de leur temps pour les réaliser, mais il souhaite prendre la situation actuelle comme exemple à ne plus répéter. Il rappelle à M. Girard que, depuis son entrée en fonction au mois d'avril, il lui avait toujours suggéré de présenter son projet en comité de direction, ce qui n'a pas été fait. Maintenant nous nous retrouvons dans une situation assez inconfortable puisque du temps a été donné et de l'argent dépensé, alors que le comité n'a jamais eu la chance d'étudier le projet et que nous nous retrouvons aujourd'hui devant un fait accompli. Il lui mentionne que dorénavant, avant de faire une telle demande, il serait important de présenter le projet et l'évaluation des coûts au préalable et non le contraire.

11. .Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au 20 septembre à 19 h 30

10. La levée de la réunion est faite par le Commodore à 22 h 15

Appuyé par : M. David Gauthier

Michel Corbin, Commodore

David Gauthier, Secrétaire